

01 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Afin que les choses soient claires, je voudrais demander au public nombreux qu'il veuille bien respecter les règles de cette assemblée, à savoir qu'il se mette derrière les journalistes et je vous remercie de laisser les places sur les côtés pour les services et les collaborateurs des groupes politiques qui viennent assister à cette séance, vous seriez très aimables et vous respecteriez ainsi les règles de cette assemblée.

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

Tout d'abord il faut désigner un secrétaire de séance : Mme CRABBÉ-DIAWARA, par exemple, fera un excellent secrétaire de séance.

Nous avons largement le quorum. Nous pouvons donc démarrer la séance.

Mesdames et Messieurs et chers collègues, avant d'aborder les dossiers inscrits à l'ordre du jour, je souhaite aborder avec vous quelques sujets en propos liminaires.

Je voudrais tout d'abord bien sûr vous renouveler mes vœux pour 2013, majorité et opposition confondues bien sûr -j'ai déjà eu l'occasion de le dire au Palais des Sports- mais j'espère qu'elle vous apportera beaucoup de bonheur, tout le bonheur possible à vous et à vos familles et qu'elle verra aussi la réalisation de vos souhaits les plus chers. Je souhaite aussi que cette année puisse rimer avec espoir et solidarité pour toutes celles et tous ceux qui souffrent et qui par cette belle tradition que nous avons à Besançon depuis de longues années, peuvent savoir compter sur la collectivité pour tendre la main, pour remettre le pied à l'étrier quand c'est nécessaire. Et enfin je formule le vœu pour cette année d'une année politique digne, même si elle sera difficile, les années pré-électorales sont toujours difficiles mais une année politique digne, à la hauteur des enjeux et des projets qui doivent donner au débat démocratique ses vraies lettres de noblesse.

Malheureusement cette année 2013, vous l'avez vu, débute douloureusement. Nous avons perdu en la personne du Lieutenant Damien BOITEUX un enfant de Franche-Comté, un enfant du Russey dont une partie de la famille réside à Besançon, son fils et la maman de son fils. Je veux à cet instant leur témoigner, au nom du Conseil Municipal, toute notre amitié, notre soutien et toutes nos pensées. J'ai assisté samedi aux obsèques du Lieutenant BOITEUX tombé la semaine dernière au Mali, dans l'exercice de son devoir et j'y représentais le Conseil Municipal et plus généralement l'ensemble des Bisontines et des Bisontins. Cette cérémonie était très digne, symbole de la cohésion nationale envers cet officier qui est mort au combat, en défendant les valeurs de notre pays, les valeurs de la France, celles de la liberté, de la tolérance et de l'humanisme. Je suis heureux que l'action de nos troupes soit l'objet actuellement d'un consensus national et je salue à cette occasion l'ensemble de la communauté militaire de Besançon. Les liens, vous le savez, sont des liens forts, indéfectibles entre Besançon, première garnison de l'Armée de Terre de France, et ses militaires. C'est la raison pour laquelle l'émotion nous a gagnés, émotion très forte aussi au Russey samedi après-midi, suite au décès de l'homme, du père et du fils qu'était Damien BOITEUX. Vous savez que son fils Lucas, jeune homme très fort, très digne, est aussi un joueur de talent dans notre club de hand masculin. Ce décès résonne donc durement ici à Besançon et je vous demande d'observer, en sa mémoire, une minute de silence.

Je vous remercie.

Face à cette actualité douloureuse, un regard vers l'histoire nous permet aussi de garder espoir. En effet c'est aujourd'hui qu'Angela MERKEL et François HOLLANDE se rencontrent pour fêter l'amitié franco-allemande et quel symbole en France et aussi ici à Besançon, en Franche-Comté, de voir l'Allemagne et la France réunies dans la paix et la construction d'un avenir commun depuis 50 ans. Bien sûr Besançon je vous le rappelle a été, après guerre, une des toutes premières villes de France jumelée avec la ville de Fribourg en Brisgau en Allemagne, grâce à l'initiative de Jean MINJOZ. Besançon va fêter cette amitié et nous avons choisi d'organiser des festivités en lien avec nos amis de Fribourg pour marquer ce 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée. Je recevrai donc ici à Besançon Dieter SALOMON, un ami, le Maire de Fribourg en Brisgau et un certain nombre de manifestations auront lieu dans des

lycées, en lien avec ce que nous faisons au niveau développement durable, une exposition de photos à la Maison de quartier de Montrapon et en lien avec toutes celles et tous ceux qui ici travaillent pour continuer à construire et renforcer cette amitié franco-allemande. Une exposition et des manifestations diverses seront organisées ici le 26 janvier tout au long de la journée et notamment à partir de 15 h Salle des Pas Perdus et sur la place du Huit Septembre. Ce sera une exposition photos «regards croisés» de Nicolas Trusch et de Quentin Coussirat. Je vous signale aussi un moment important, la conférence donnée par Joseph PINARD demain mardi 22 janvier à 18 h 30 Salle Courbet. Il y abordera le thème suivant, un thème qu'il connaît bien : «les relations franco-allemandes, vues de Besançon, au XX^{ème} siècle».

Je vais revenir à notre conseil et comme je vous l'ai promis je vous tiens informé des dossiers traités par la Commission d'Indemnisation Amiable du Tramway. Je vous livre les derniers chiffres actualisés de son travail : 73 dossiers ont été déposés, 2 recours suspendus en attente de documents comptables et 1 autre suspendu en absence de pièces. 24 dossiers ont été déclarés irrecevables, 10 dossiers sont en cours d'instruction, c'est-à-dire en cours d'analyse comptable ou de recevabilité, 36 dossiers ont conduit à une indemnisation pour un montant total de 490 650 €. Enfin je tiens à souligner que les commerçants obtiennent leur versement en moyenne trois mois après le dépôt du dossier, prouvant ainsi qu'on ne perd pas de temps. Donc, quoi qu'en pensent certains, ce dispositif existe, fonctionne et apporte des réponses, on est donc loin des doutes quant à la réalité de l'action dans ce domaine. Pour l'instant il n'y a eu aucun recours par rapport à toutes ces indemnisations. Ça viendra peut-être, il y en aura même certainement, mais en tout cas pour l'instant il n'y en a pas eu.

Enfin, avant d'ouvrir l'ordre du jour, je voulais souhaiter la bienvenue à Jean-Noël FLEURY, nouvel élu qui remplace Eric ALAUZET. Jean-Noël FLEURY, en lien avec l'Adjoint Jacques MARIOT, sera chargé de questions de commerce de proximité dans nos quartiers. Je lui souhaite donc une bonne installation, un travail épanouissant et productif au bénéfice des Bisontines et des Bisontins. Mon cher Jean-Noël, je te laisserai la parole dans quelques minutes au moment du rapport n° 2 pour que tu puisses dire quelques mots si tu le souhaites bien sûr.

Voilà donc ce que je voulais dire en propos liminaires. Monsieur BONNET, je vous passe volontiers la parole.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, tout d'abord merci pour les informations sur la Commission d'Indemnisation Amiable du Tram. On regrette simplement et là c'est un sujet complexe que des entreprises affectées qui ne sont pas sur le tracé ne puissent pas en bénéficier mais il y a des règles qui sont assez restreintes et qui se limitent au tracé.

Je voudrais juste rebondir sur vos propos sur l'amitié franco-allemande parce que je crois que c'est quelque chose qui réunit l'essentiel de cette assemblée et dans le monde complexe qu'on connaît aujourd'hui, les incertitudes qu'on connaît, l'Union Européenne plus forte est espérée et le couple franco-allemand, depuis 50 ans, quelles que soient les sensibilités, a été au premier plan et je crois qu'on a envie que ça continue, Besançon avec Fribourg en sont un exemple vivant et je profite de ce point-là pour vous réinterroger sur les propos qu'avait tenus votre collègue de Fribourg lors de la réunion commune qu'on avait eue à la CCI sur le projet qu'ils avaient à Fribourg d'être candidat au titre de capitale européenne de la culture éventuellement associé avec des partenaires comme Besançon. Est-ce qu'il y a eu des nouvelles depuis de la part de Fribourg ?

M. LE MAIRE : Nous n'avons pas de nouvelles précises, c'est un sujet effectivement que nous avons évoqué et que nous réévoquerons entre autres samedi mais je n'ai pas eu d'informations nouvelles. C'est un sujet qui reste certainement d'actualité et j'en parlerai avec Dieter SALOMON. D'ailleurs, je pense qu'il peut avoir une chance de le faire puisque comme vous le savez, Fribourg en Allemagne est une ville importante, avec d'une grande notoriété, une ville qui nous ressemble beaucoup et qui est le leader allemand des villes championnes du développement durable. Donc je reposerai la question, j'avais prévu de le faire et je vous dirai alors ce qu'il en est».

Dont acte.